ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE JEAN-MARC LEMAIRE

Tarifs (Année 2021-2022)

Redevance au trimestre à compter du 1er octobre 2021

(8 cours minimum pour un trimestre, durée du cours 30 mn)

Attention chaque absence non signalée 24 H à l’avance sera facturée

**Frais d’inscription pour l’année scolaire**

* 13,30 € pour les Touquettois
* 17,90 € pour les autres communes

Par élève et par atelier incluant les frais de la SEAM (Société d’Editeurs et d’Auteurs de musique). Même tarif pour adultes et enfants.

**Location d’instrument au trimestre** : 16,00 € pour tous

**Cours enfants de 6 à 18 ans :**

* 29,10 € pour les Touquettois
* 36,20 € pour les autres communes
* 43,40 € pour les autres communes (orgue)

**Cours adultes (à partir de 19 ans) :**

* 36,20 € pour les Touquettois
* 57,60 € pour les Touquettois (orgue)
* 43,40 € pour les autres communes
* 71,90 € pour les autres communes (orgue)